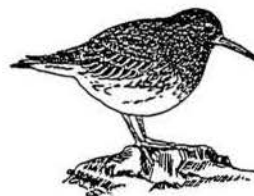


**A PROPOS DES LIMICOLES
HIVERNANT
EN BRETAGNE
entre les années 1977 et 1989**

Par Jean pierre ANNEZO, Didier CLEC'H, Jacques GAROCHE,
Guillaume GELINAUD et Bernard ILIOU

0013



BECASSEAU VIOLET *Calidris maritima*

B.V. : spontanément, nous aurons presque tous identifié ces initiales en les attribuant au Bécasseau variable.

Toutefois, certains "rapaçologues" avertis auront plutôt reconnu la griffe de la Buse variable. Dans le cas présent, il aurait fallu les associer au Bécasseau violet, limicole à part entière de notre avifaune hivernante.

Bien que mentionné, de longue date, dans les Guides d'identification européens, il ne faisait qu'une maigre figuration dans les actualités régionales françaises et ceci jusqu'au milieu des années 60.

Pendant près d'1/2 siècle, il demeura notre monstre du Loch Ness, notre serpent de mer... ne se faisant connaître qu'auprès des plus curieux, courageux ou des plus chanceux.

I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (Carte n°1)

Sa présence sur 29 cartes I.G.N. 1/50000 constitue une surprise si on conserve en mémoire la connaissance antérieure de son statut sur nos rivages.

Ce type d'approche le place assez nettement devant un de ses associés habituels, le Bécasseau sanderling, qui de 1977 à 1981 ne fut répertorié que sur 23 cartes.

Les indices recueillis atteignent par ailleurs, des niveaux de présence assez élevés, supérieurs, par exemple, à ceux du Bécasseau maubèche et sensiblement identiques à ceux de la Barge rousse notée sur 30 cartes.

Le Bécasseau violet, régulièrement distribué sur la façade maritime de la Bretagne, fait seulement défaut dans 4 secteurs géographiques : baie du Mont-St-Michel, littoral trégorrois, golfe du Morbihan/baie de Vilaine et estuaire de la Loire.

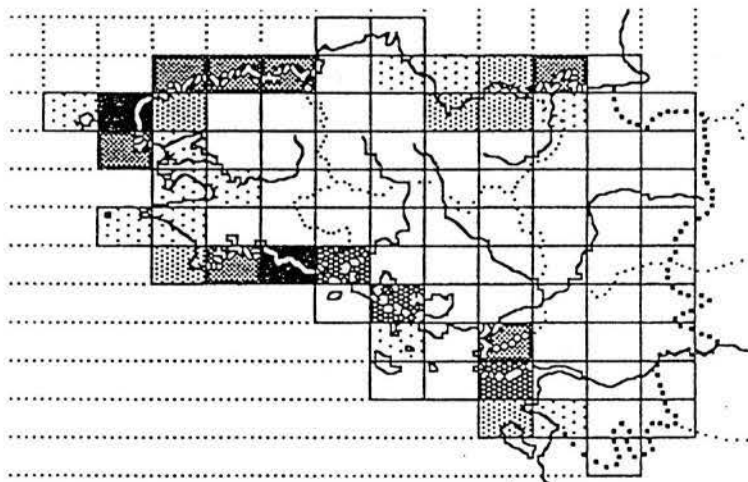
Son implantation est toutefois nettement plus affirmée de l'Iroise à la Baie de Morlaix ainsi que de Penmarc'h au Blavet. C'est une espèce avant tout inféodée aux estrans rocheux plus ou moins accidentés souvent enrichis par des inclusions de criques sableuses encombrées d'algues en épaves.

Cette prédilection restrictive explique une distribution plus homogène et des effectifs plus substantiels sur les rivages du "pays goémonier", entre l'archipel de Molène et la baie de Goulven.

Inutile de rechercher par contre ce Bécasseau maritime dans un certain nombre de milieux situés aux antipodes des facies rocheux :

- grèves rectilignes, de sable fin, prolongées par des plaines dunaires (Plouharnel),
- estrans vaseux de baies abritées ou d'estuaires, colonisés par des herbiers (golfe du Morbihan),
- prés salés implantés en limite supérieure de vastes étendues intertidales (baie du Mont St-Michel),
- anciens marais salants en activité ou abandonnés (traicts du Croisic)...

Le Finistère se présente globalement comme l'espace privilégié avec toutefois une certaine défection constatée de la Presqu'île de Roscanvel à la Pointe de la Torche (presqu'île de Crozon, baie de Douarnenez, cap Sizun et baie d'Audierne).



Carte 1 : hivernage du Bécasseau violet en Bretagne (1977-1981).

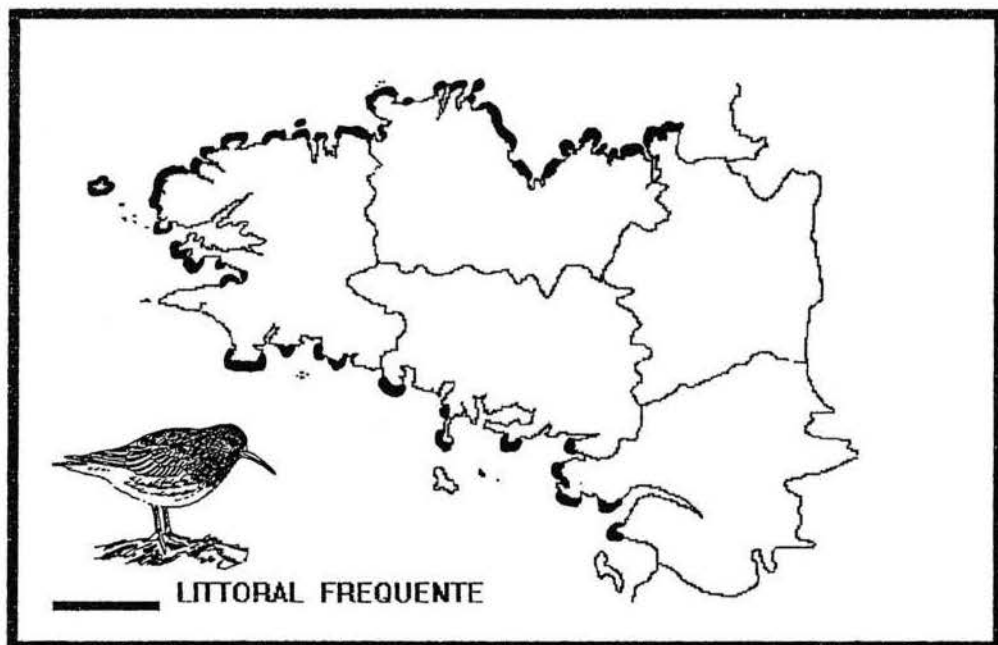
II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

Les premiers récits de contacts avec le Bécasseau violet proviennent du "milieu cynégétique" souvent fasciné par la facilité avec laquelle on pouvait l'approcher et le capturer (Guérin, G. 1927).

A la même époque, sa présence était signalée dans les collections privées et les vitrines des musées régionaux sous forme de peaux et d'oiseaux naturalisés.

En Bretagne, ce n'est qu'à partir de 1976 qu'une enquête initiée par la C.O.B. permettra d'apprécier la véritable ampleur de ses séjours hivernaux sous nos latitudes. Les informations collectées lors des recensements BIROE ne représenteraient tout au plus que 15 à 20% des effectifs réellement en place.

J.P. Annézo (in Yeatman-Berthelot, 1991) avance, pour la France, le chiffre de 2 300 hivernants et mentionne le rôle prépondérant de la Bretagne dans cette distribution (carte 2).



Carte 2 : Principales implantations hivernales du Bécasseau violet en Bretagne.

Le décalage flagrant perceptible entre ces 2 sources s'explique par l'inadaptation de la méthodologie appliquée spontanément lors des recensements BIROE de janvier. Si les résultats obtenus sont globalement fiables pour les espèces exploitant des milieux bien circonscrits et de nature sédimentaire, il n'en va pas de même pour les limicoles inféodés aux estrans rocheux (Tournepiere,

Bécasseau violet) et dont les populations sont disséminées sur un important linéaire côtier.

En Bretagne, le niveau des stationnements de janvier peut être perçu à travers 3 situations :

- un maximum de 404 ind. en 1986,
- un minimum de 10 ind. en 1979,
- une moyenne de 214 ind. (calculée sur 12 mois de janvier).

L'absence de mention en 1980 ne devrait correspondre qu'à une carence dans la prospection ou à une défection dans le transfert des observations.

III - EVOLUTION NUMERIQUE

Mai 68 : pendant que des milliers de manifestants dépaient les artères parisiennes, des milliers de Tournepierrres, en plumage nuptial, retournent les galets pavant les grèves bretonnes. A un jet de pierre, des Bécasseaux violets, participant à cette transhumance printanière, s'alimentent sur un platier rocheux détrempé.

Révolution des mœurs et révolution migratoire : même combat !

Automne 1968 : des stationnements inhabituels de Bécasseaux violets sont signalés sur le littoral morbihannais. Cet événement remarqué, en partie généré par la création récente de la Centrale Ornithologique Bretonne, sera le point de départ d'un long processus de réactualisation du statut de ce limicole.

Un vrai pavé dans la mare des connaissances, une révolution dans les idées reçues !

Entre 1977 et 1989, la population bretonne recensée en janvier se caractérise par une grande instabilité rythmée par 4 niveaux d'abondance : nul (0 en 1980), insignifiant (8 en 1979), modéré (232 en 1984), élevé (404 en 1986).

C'est ainsi que sur une succession de 13 hivers on peut discerner 3 épisodes traduisant chacun un niveau spécifique d'abondance (fig.1) :

- entre 1977 et 1981, les effectifs sont inférieurs à 100 oiseaux et plutôt concentrés sur les rivages de la Manche
- entre 1982 et 1986, des valeurs nettement plus élevées sont obtenues (mini = 152 ; maxi = 404) et le sud de la Bretagne devient l'espace prépondérant;
- entre 1987 et 1989, les résultats des prospections accusent un brusque effondrement en n'affichant plus qu'une centaine de Bécasseaux violets et les rivages du nord de la Bretagne retrouvent progressivement leur suprématie. Ces fluctuations pourraient révéler 2 phénomènes cumulables:
 - tantôt le
 - un effort de prospection très instable privilégiant tantôt le nord, tantôt le sud de la région et révélant un engouement passager (82-86) des ornithologues méridionaux pour l'espèce ;
 - une alternance d'hivers déficitaires et d'hivers mieux fournis rappelant les changements interannuels observés outre-manche (Summers,R.W...1991).

A Portland bill, par exemple, après 15 années d'effectifs bas (1960-75), l'hivernage du Bécasseau violet a connu une phase d'expansion entre 1980 et 87, illustrant le phénomène décelable sur nos rivages.

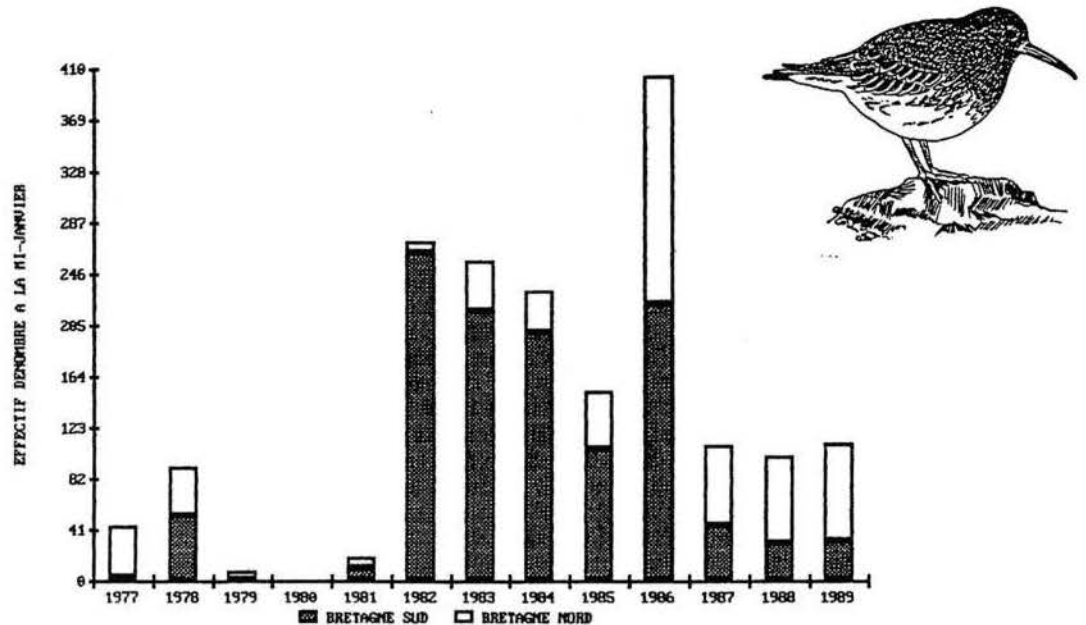


Fig.1 : Evolution des effectifs du Bécasseau violet comptés en Bretagne à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

IV - CONCLUSIONS

Représentant en moyenne entre 80 et 90% du cheptel français, la Bretagne se positionne comme une terre d'accueil majeure, pour le Bécasseau violet, en saison hivernale.

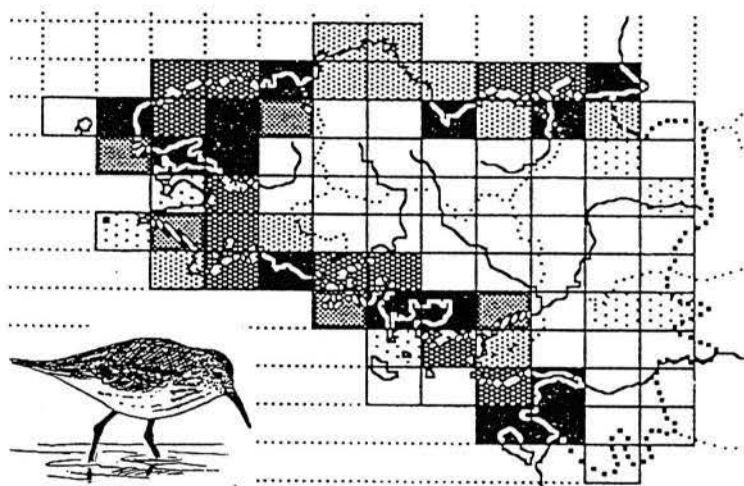
Cette suprématie découle de la grande diversité des faciès littoraux, du développement important des rivages à falaises et de l'amplitude des marées dégageant de vastes estrans rocheux agrémentés d'inclusions de sédiments grossiers.

Le niveau de connaissance atteint à ce jour doit pouvoir être sensiblement affiné en envisageant, par exemple, une prospection plus systématique entre l'estuaire du Douron et la baie du Mont St-Michel. Une telle opération pourrait se solder par un gonflement de certaines populations et la découverte d'un réseau de micro-stations jusqu'ici ignorées.

J-P.ANNEZO

BECASSEAU VARIABLE *Calidris alpina***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte N°1)**

En hiver, on rencontre le Bécasseau variable sur toutes les côtes bretonnes. Appréciant les milieux envasés, c'est le limicole le mieux représenté en hivernage dans notre région. Les données en provenance de milieux continentaux demeurent exceptionnelles et concernent le plus souvent des oiseaux en transit.



Carte 1 : hivernage du Bécasseau variable en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

De 1977 à 1989, la Bretagne a vu séjourner à la mi-janvier, une moyenne de 100000 Bécasseaux variables (Tableau.1). Au cours de cette même période, le littoral français accueillait en moyenne 231000 individus.

Le littoral breton héberge donc environ 44% de la population française de Bécasseaux variables (Tableau.1)

TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1977 à 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne	
	n	%B	n	%B	n	%F
Moyennes et %	52901	52.18	48483	47.82	101384	43.90

De 1977 à 1982, le sud Bretagne accueille la majorité des Bécasseaux variables hivernant en Bretagne (avec jusqu'à 3 fois plus d'oiseaux recensés en 77 sur le littoral sud que sur celui du nord). En 1989, le littoral nord comptait 1.6 fois plus d'oiseaux que le littoral sud. Déplacement des populations ? Meilleure prospection ?

TABLEAU 2 : Principaux sites d'hivernage du Bécasseau variable et effectifs moyens recensés.

SITES	Dpt	Année de référence		

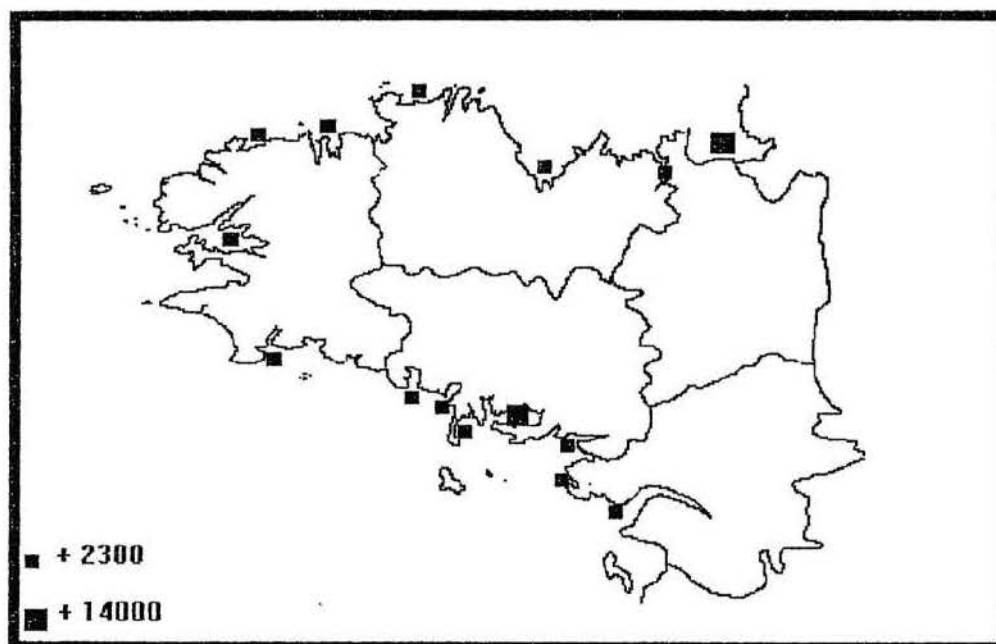
Baie du Mont St-Michel	(35)	80/89	29301	NI
Rance Maritime	(35)	85/89	3505	NN
Anse d'Yffiniac	(22)	79/84 +89	3193	NN
Littoral Trégor	(22)	85/89	7980	NN
Baie de Morlaix + Penzé	(29)	77/89	10888	NN
Baie de Goulven	(29)	84/89	3600	NN
Rade de Brest	(29)	85/89	3700	NN
Rivière de Pont-l'Abbé	(29)	81/89	2945	NN
Rade de Lorient	(56)	83/89	4774	NN
Rivière d'Etel	(56)	83/87 + 89	2966	NN
Baie de Quiberon	(56)	77/89	2811	NN
Golfe du Morbihan	(56)	77/89	23546	NI
Baie de la Vilaine	(56)	77/89	5010	NN
Traicts du Croisic	(44)	77/89	4253	NN
Estuaire de la Loire	(44)	77/89	3561	NN

Niveau international (NI) : 1% des populations hivernant en Europe de l'ouest

Niveau national : (NN) 1% des effectifs stationnant sur le littoral français en janvier.

Notons que tous les sites n'ont pas toujours fait l'objet de recensements réguliers depuis 1977 et que certains chiffres sont seulement relatifs à une période de 4 dénombrements consécutifs. L'évolution des limites de certains sites, comme le Trégor, peut avoir influencé les résultats obtenus.

13 sites atteignent le niveau d'importance nationale et 2 sites le niveau international (Tableau.2)



Carte 2 : Répartition, en Bretagne, des sites d'hivernage du Bécasseau variable, d'importances nationale (>2300) et internationale (>14000).

III - EVOLUTION NUMERIQUE

A la lumière des résultats obtenus (Fig.1), les effectifs du Bécasseau variable recensés en Bretagne auraient considérablement augmenté entre 1977 (65906) et 1989 (156449). Une meilleure prospection est-elle suffisante pour expliquer un tel phénomène ? (Fig.2). L'augmentation ainsi constatée, est en tous cas, en contradiction avec les conclusions de MAHEO (1991) qui constate une diminution des Bécasseaux variables hivernant en France et en Europe. Les exemples cités pour illustrer ce constat concernent quelques grands sites comme par exemple la baie du Mont Saint-Michel et le golfe du Morbihan qui voient effectivement leurs effectifs régresser sensiblement. Cette tendance ne semble pas affecter des populations plus réduites : baie de Morlaix-Penzé, baie de Vilaine

L'examen des évolutions enregistrées sur 5 sites les plus représentatifs (Fig.3) permet d'affiner quelque peu notre analyse.

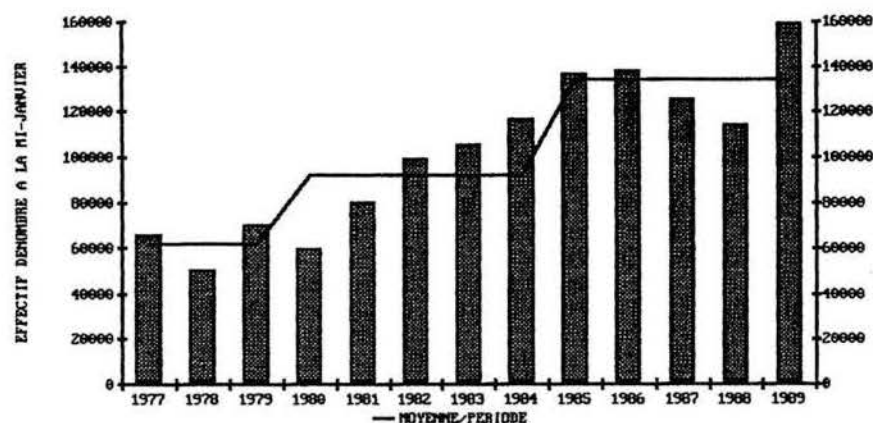


Fig.1 : Evolution des effectifs du Bécasseau variable comptés en Bretagne à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

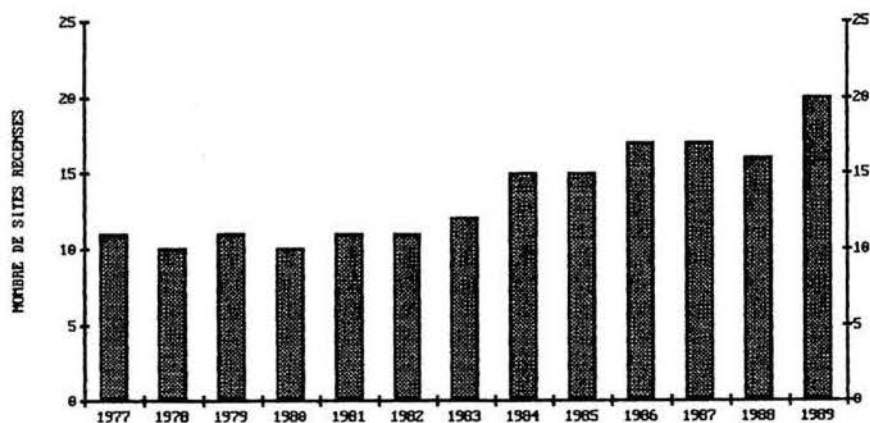


Fig.2 : Nombre de sites bretons majeurs ayant fait l'objet de dénombrements entre 1977 et 1989.

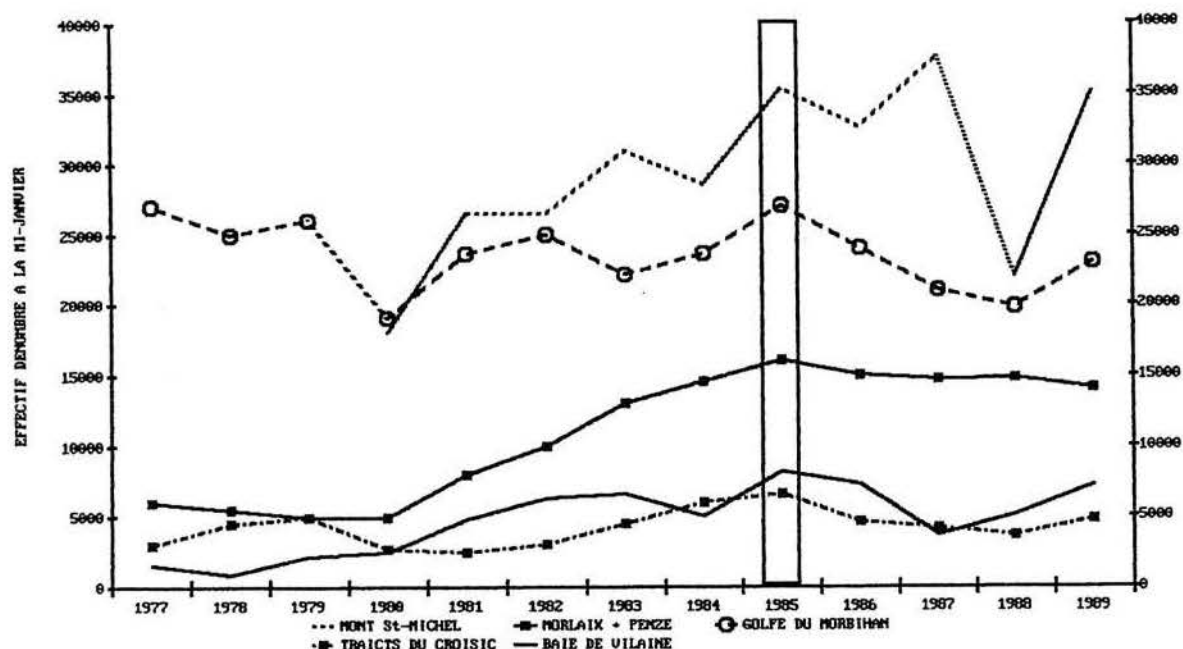


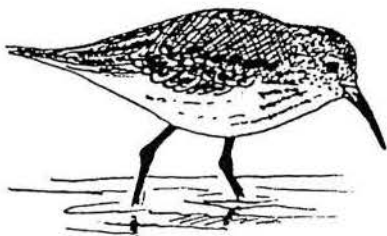
Fig.2 : Evolution des effectifs du Bécasseau variable sur 5 sites représentatifs.

L'augmentation en baie du Mont St-Michel, en baie de Morlaix (+Penzé) et en baie de la Vilaine est indéniable jusqu'en 1985. Par la suite, les effectifs ont connu une certaine stabilisation. Les populations du Golfe du Morbihan n'ont pas connu cet essor. Si l'on compare les 3 premières années de la période considérée 77/78/79, avec les 3 dernières années, 87/88/89, on note que les effectifs du Bécasseau variable, dans le Golfe du Morbihan accusent un déficit de l'ordre de 5000 unités (soit environ 20% des effectifs).

IV - CONCLUSIONS

La Bretagne, avec 44% des effectifs de Bécasseaux variables hivernant en France, et 9% de ceux hivernant en Europe occidentale, occupe une place essentielle pour l'hivernage de ce limicole.

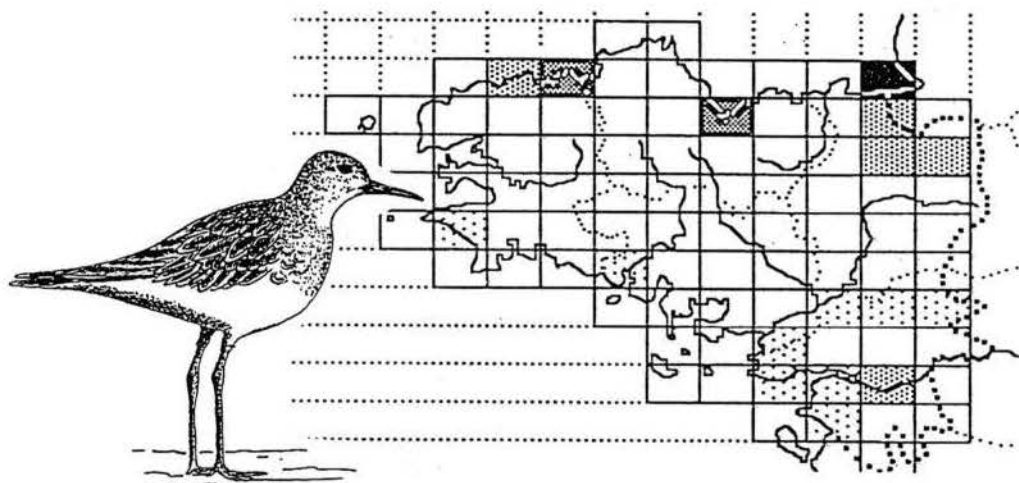
Au cours de la période considérée, les effectifs recensés ont été multipliés par 2.37. Cette augmentation globalement sensible jusqu'en 1985 pourrait s'expliquer par un meilleur suivi de nombreux sites jusque là délaissés.



Didier CLEC'H

BECASSEAU COMBATTANT *Philomachus pugnax***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (Carte n°1)**

Contrairement à la plupart des limicoles, les Combattants se concentrent durant la période hivernale sur des prairies côtières (polders, larges vallées..) qui leur procurent une alimentation composée essentiellement de vers et d'insectes. Son hivernage en Bretagne demeure toutefois très marginal tant au niveau de l'aire occupée qu'à celui des effectifs présents.



Carte 1 : hivernage du Bécasseau combattant en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

L'hivernage du Combattant dans notre région se limite essentiellement à la baie du Mont St-Michel. Site d'importance internationale pour cette espèce, elle est occupée de façon traditionnelle et avec un effectif de 400 à 700 oiseaux, elle regroupe tous les ans une part importante des hivernants bretons mais également français.

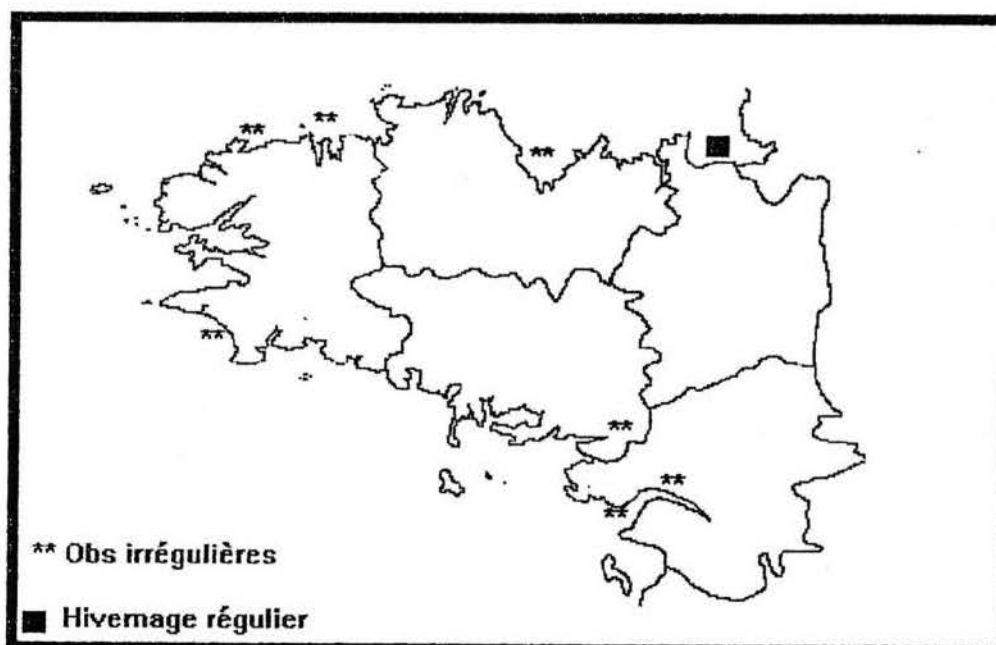
Durant la période considérée, la présence d'un nombre restreint d'individus est notée par ailleurs dans d'autres secteurs comme la baie de St-Brieuc, baie de Morlaix, baie de Goulven, baie d'Audierne, vallée de la Vilaine et les zones attenantes à l'estuaire de la Loire.

La Bretagne accueille en moyenne 405 Combattants à la mi-janvier avec un maximum de 742 en 1979 et un minimum de 26 en 1986. Le site majeur de la baie du Mont ST-Michel quant à lui ne totalisait que 50 individus en 1987 et 10 en 1986.

TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1977 à 1989.

	Baie mont St-Michel			Bretagne		France
	n	%B	%F	n	%B	n
Moyennes et %	316	78.8	68.3	405	87.6	462

L'analyse des résultats obtenus conforte les polders de la baie du Mont St-Michel comme site primordial pour l'hivernage de cette espèce. Avec 316 individus de moyenne cela représente presque 79% des effectifs bretons et 68% sur le plan national. Durant les années 1982 et 1985, les populations recensées sur ce secteur atteignaient 94% des Combattants présents en France.



Carte 2 : Répartition en Bretagne des sites d'hivernage du Bécasseau combattant

III - TENDANCES NUMERIQUES

L'évolution des effectifs du Combattant hivernant en Bretagne montre une certaine instabilité au cours des années 1977 à 1987. La tendance générale indique toutefois une diminution constante.

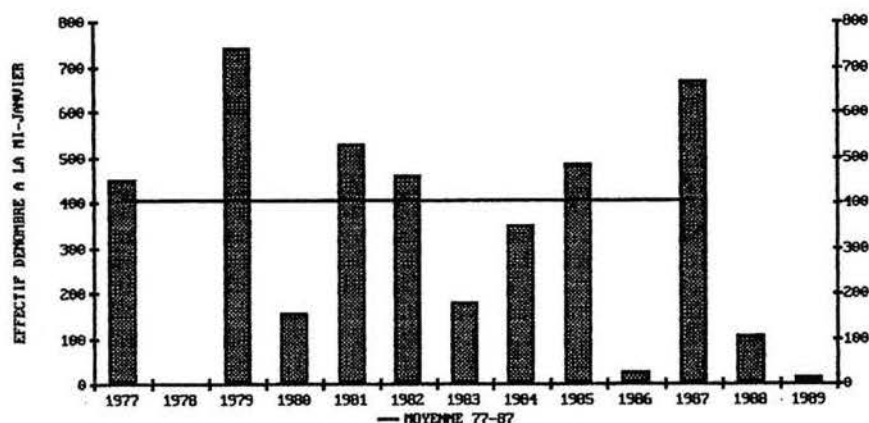


Fig.1 : Evolution des effectifs du Bécasseau combattant comptés en Bretagne à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

L'examen des fig.1 et 2 suggère les remarques suivantes :

L'absence de chiffres en 1988 et 1989 pour la baie du Mont Saint-Michel ne permet pas d'interprétation pour ces deux dernières années (fig 1 et 2).

Les effectifs les plus importants sont généralement recensés au cours des hivers où une vague de froid intervient durant le mois de janvier, comme en 1979, 82, 85 et 87 ; toutefois cette association est mise en défaut dans une certaine mesure au cours des hivers 1977, 81 et 84 (fig.1) et ne peut donc à elle seule expliquer les fluctuations enregistrées.

C'est au cours de l'hiver 79 que le nombre le plus élevé d'hivernants est atteint. On note également cette même année une redistribution des effectifs sur l'ensemble du littoral nord avec 642 individus, la baie du Mont St-Michel ne représentant plus que 15,5% avec seulement 100 ind (fig.2).

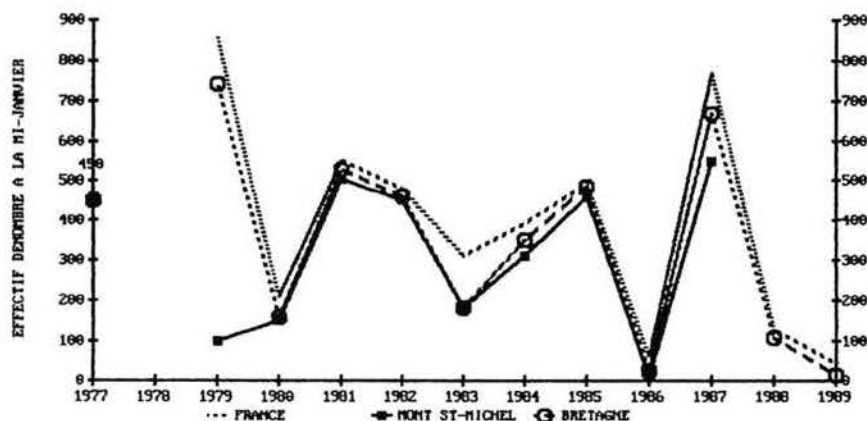


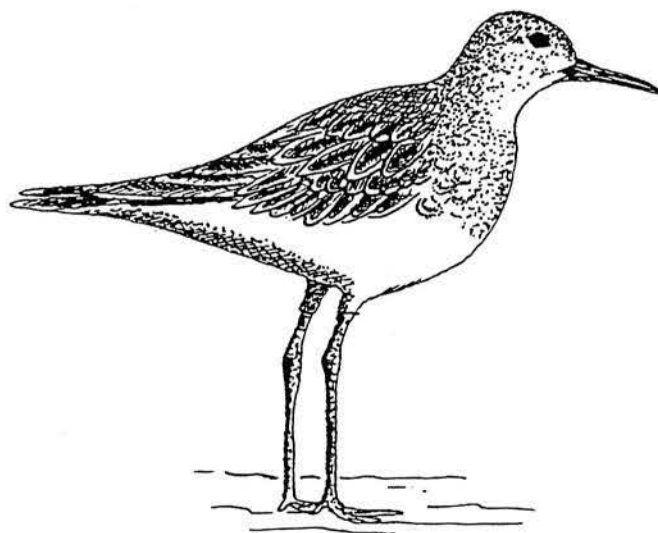
Fig.2 : Evolution comparative des effectifs du Bécasseau combattant en France, en Bretagne et sur le site du mont St-Michel.

IV - CONCLUSIONS

L'ensemble des recensements obtenus durant la période étudiée confirme l'hivernage du Combattant dans notre région. La Bretagne regroupe un nombre moyen de l'ordre de 405 individus, ce qui représente 87% des populations stationnées à cette époque sur le territoire français. La baie du Mont St-Michel draine à elle seule près de 79% des effectifs et certaines années, ce pourcentage atteint 94%. Néanmoins, notre région reste marginale au regard des quantités importantes d'oiseaux hivernant dans les zones sahéliennes de l'ouest africain.

La diminution des effectifs constatée à l'échelon européen a des conséquences identiques sur les populations bretonnes. La dépendance très marquée du Combattant pour les prairies naturelles et artificielles (polders de la baie du Mont Saint-Michel) fragilise d'autant plus cette espèce. La transformation de ces milieux en cultures, associés à la "remise en valeur" des zones humides compromet à brève échéance l'hivernage de cet oiseau en Bretagne.

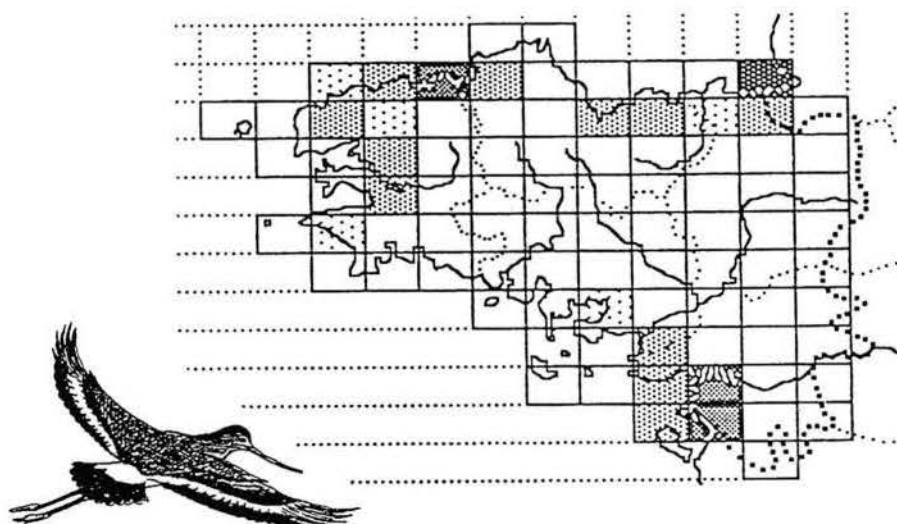
B. ILIOU



BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte n°1)**

Deux populations de Barges à queue noire nichent en Europe : *Limosa l. limosa* sur le continent et dans les îles britanniques, *Limosa l. islandica* en Islande ; seule cette dernière hiverne en Europe.

A cette époque de l'année, elle ne fréquente en Bretagne que quelques baies et estuaires des côtes nord et ouest ainsi que le littoral de la Loire-Atlantique. Encore faut-il souligner que la plupart des observations de l'atlas des oiseaux hivernants révèlent un hivernage irrégulier, sauf pour les cartes du Mont St Michel (35), de Plestin-les-Grèves (22), de Paimboeuf et de Machecoul (44).



Carte 1 : hivernage de la Barge à queue noire
Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

Compte-tenu d'insuffisances de prospection évidentes en baie du Mont St Michel, principal site d'hivernage breton, de 1977 à 1980, nous restreindrons l'analyse aux dénombrements de janvier 1981 à janvier 1989.

En moyenne, près de 1200 Barges à queue noire sont dénombrées à la mi-janvier en Bretagne. Le tableau 1 fait en outre apparaître une répartition très déséquilibrée puisque le côte nord héberge la quasi totalité des hivernants.

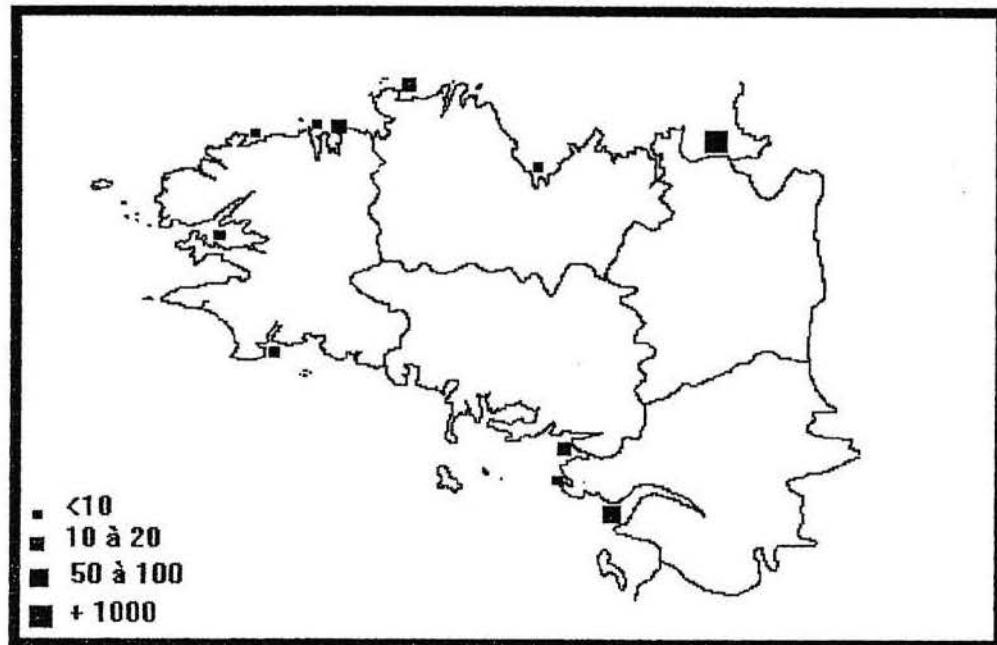
TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1981 à 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne
	n	%B	n	%B	%F
Moyennes et %	1104	93.6	76	6.4	20.4

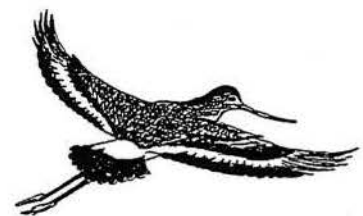
Cette situation est due à la concentration des hivernants dans un seul site, la baie du Mont St-Michel (tab. 2). C'est d'ailleurs le seul site d'importance internationale de la région pour l'hivernage de cette espèce. Aucun autre site n'accueille la Barge à queue noire chaque année. Signalons cependant les effectifs élevés dénombrés récemment en estuaire de la Loire (44): 240 en janvier 1988 et 250 en janvier 1989.

TABLEAU 2 : Principaux sites d'hivernage de la Barge à queue noire et effectifs moyens recensés, de janvier 81 à janvier 89

SITES	Dpt	77/89
Mont St-Michel	(35)	1055
Estuaire de la Loire	(44)	57
Baie de Morlaix	(29)	18
Littoral du Trégor	(22)	15



Carte 2 : Répartition en Bretagne des sites d'hivernage de la Barge à queue noire.



III EVOLUTION NUMERIQUE

Ne disposant que de 9 années complètes de dénombrements, il apparaît délicat de dégager une tendance. Tout au plus peut-on signaler:

- de fortes variations des effectifs recensés, du simple au triple selon les années (fig.1).

- ces variations ne semblent pas orientées dans le temps entre 1981 et 1989. Il s'agirait plutôt de fluctuations, dans la mesure où tous les hivernants aient été contactés chaque année en baie du Mont St Michel.

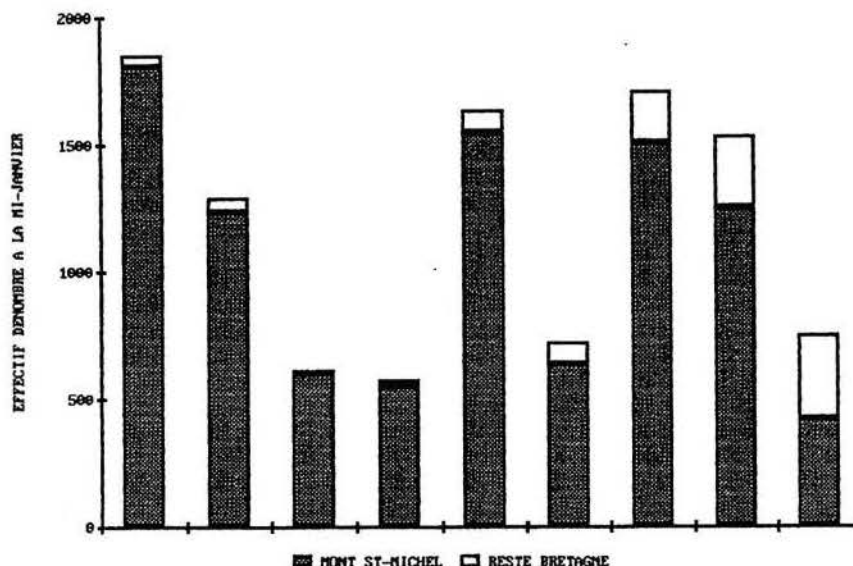


Fig.1 : Evolution des effectifs de la Barge à queue noire dénombrés en baie du Mont St-Michel et dans le reste de la Bretagne, à la mi-janvier de 1981 à 1989.

IV CONCLUSIONS

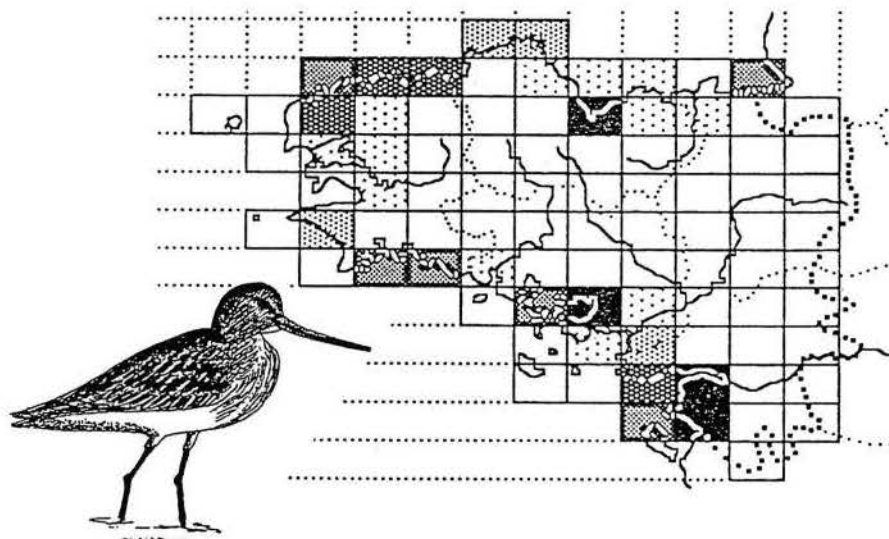
Avec un seul site d'hivernage régulier et un effectif moyen inférieur à 1200 individus, la Barge à queue noire ne figure pas parmi les limicoles les plus marquants des côtes bretonnes. Notre région ne joue pas pour autant un rôle négligeable pour cette espèce puisqu'elle accueille en général 20% des hivernants du littoral français. De plus, la baie du Mont St Michel s'avère être un des principaux sites d'hivernage européen de la sous-espèce *Limosa l. islandica*. Elle revêt à ce titre une importance internationale.

Dans ce contexte, l'apparente stabilité des effectifs recensés en Bretagne de 1981 à 1989 semble rassurante. Il n'en est rien ! La situation serait même plutôt alarmante. En 1974, Prater citait déjà la baie du Mont St Michel parmi les principaux sites d'hivernage, mais avec un effectif de 6000 barges ! Et l'espèce connaît un sort semblable sur les autres quartiers d'hivernage français (Mahéo, 1991). Le statut de cette population dans l'ensemble de son aire d'hivernage apparaît plus confuse. L'effectif hivernant dans l'ouest de l'Europe est maintenant estimé à 45 500 (Smit et Piersma, 1989) alors que Prater proposait un effectif de 40 100 en 1974. Mais on ignore dans quelle mesure *Limosa l. limosa* hiverne dans le sud de l'Espagne, ce qui restreint l'acuité des analyses de tendance.

G.GELINAUD

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte N°1)**

Oiseaux grégaires par excellence les Barges rousses sont généralement observées en groupes de quelques dizaines à plusieurs centaines d'individus sur le littoral breton. Sa présence essentiellement hivernale nous prive en général du plaisir qu'offre l'observation de son plumage nuptial à qui elle doit son nom. Si son observation est possible sur tout le pourtour de la péninsule bretonne (Carte N°1) les importantes concentrations demeurent réduites.



Carte 1 : hivernage de la Barge rousse en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

La Bretagne accueille un peu plus de la moitié des effectifs hivernant en France (Tableau.1), le restant hivernant essentiellement sur le littoral Vendée-Charente-Maritime. Au cours de la période considérée, c'est en 1982 que le maximum d'oiseaux recensés à été obtenu avec un peu plus de 7000 individus.

TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1977 à 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne	
	n	%B	n	%B	n	%F
Moyennes et %	2980	94.70	167	5.30	3147	52.80

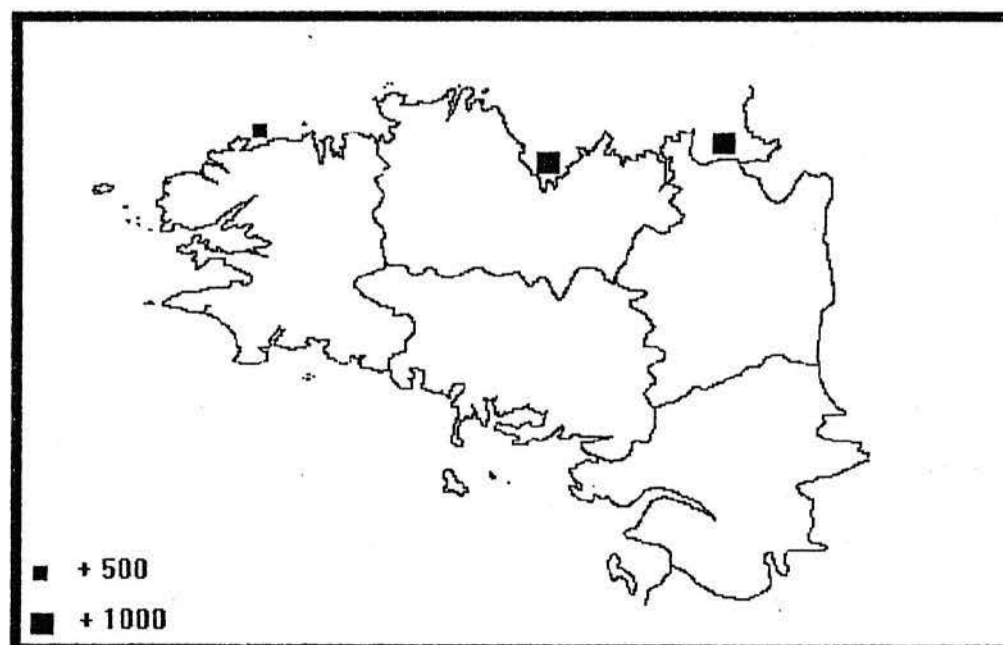
Chaque hiver, la très grande majorité des oiseaux se concentre sur le littoral nord et ce sont un peu moins de 200 oiseaux qui sont dénombrés chaque année sur les côtes sud de la Bretagne. L'hivernage de la Barge rousse en Bretagne est essentiellement concentré sur 3 sites d'importance internationale ou nationale (Tableau.2 et Carte.2).

TABLEAU 2 : Principaux sites d'hivernage de la Barge rousse et effectifs moyens recensés, de janvier 77 à janvier 89

SITES	Dpt	77/89	
Baie du Mont St-Michel	(35)	1349	Niveau international
Anses d'Yffiniac-Morieux	(22)	1277	Niveau international
Baie de Goulven	(29)	573	Niveau national

Niveau international : 1% des populations hivernant en Europe de l'ouest

Niveau national : 1% des effectifs stationnant sur le littoral français en janvier.



Carte 2 : Répartition en Bretagne des sites d'hivernage de la Barge rousse.

III - EVOLUTION NUMERIQUE

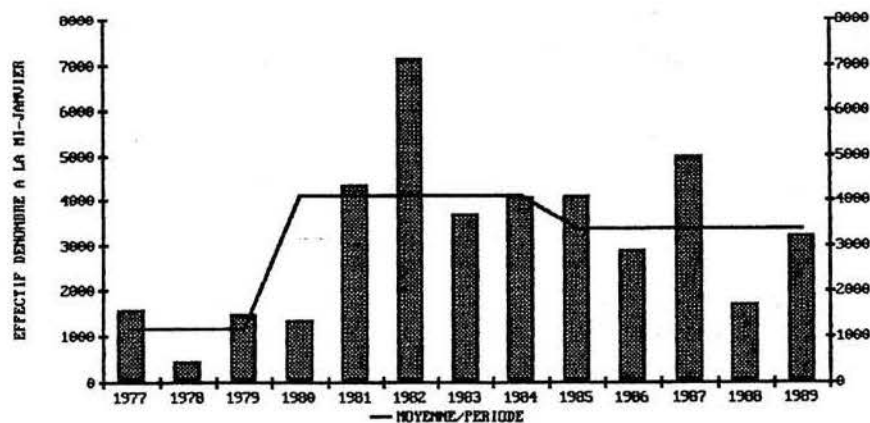


Fig.1 : Evolution des effectifs de la Barge rousse comptés en Bretagne à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

L'absence de résultat sur le site du Mont Saint-Michel entre 1977 et 1980 explique largement la faiblesse des effectifs présentés pour cette période (Fig.1). Une relative stabilité est ensuite à noter mais il semble bien que depuis 1985, une régression ait lieu.

Cette diminution des effectifs est ressentie sur les 2 sites principaux (Mont St-Michel et Yffiniac) mais pas sur Goulven (Fig.2). Cette situation paradoxale suggère une éventuelle redistribution des effectifs qu'il conviendra de vérifier dans les années à venir. Une nouvelle fois, l'impact des vagues de froid sur les populations hivernantes placées plus au nord est à noter (1982 et 1987) (Fig.2) et souligne l'intérêt de ces sites comme zone de repli.

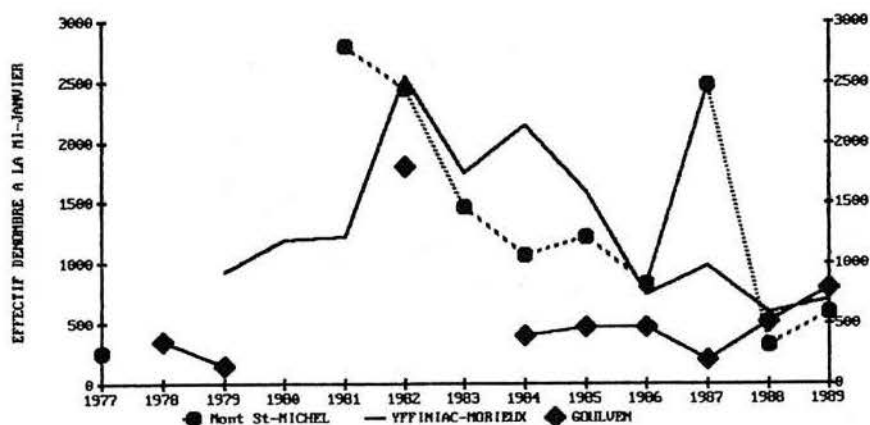


Fig.2 : Evolution comparative des effectifs de la Barge rousse sur les 3 sites majeurs bretons à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

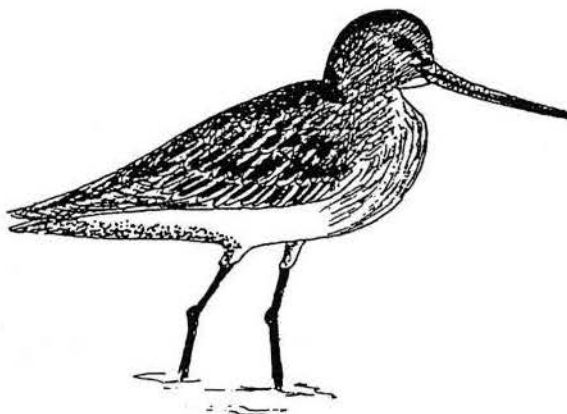
IV - CONCLUSIONS

Les quelques 3000 Barges rousses qui hivernent en moyenne en Bretagne représentent un peu plus de 50% des effectifs moyens nationaux. L'hivernage est principalement concentré sur 3 sites d'importances nationale et internationale.

L'intérêt de ces quelques sites comme zone de repli en cas de vague de froid a particulièrement été mis en évidence en janvier 1982 et 1987.

La régression ressentie depuis quelques années est difficilement interprétable et l'éventuelle détérioration de certaines conditions de l'hivernage sur les sites bretons demeurent des hypothèses dans l'état actuel de nos connaissances. Cette tendance n'est d'ailleurs pas évoquée pour le contexte Européen (SMIT et PERSMA, 1989).

J.GAROCHE



COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*

Ambassadeur anonyme, précurseur des relations "nord-sud", ce courlis entreprend, chaque année, une véritable transhumance planétaire. Achevant son émancipation, en juillet, sur l'île aux Ours (océan glacial arctique), un Courlieu peut espérer fouler, en janvier, les plages de l'Afrique australe.

Le territoire français, essentiellement son littoral, est survolé chaque année par des populations effectuant, dans les deux sens, cette navette migratoire entre le cercle arctique et le continent africain.

I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (Carte n°1)

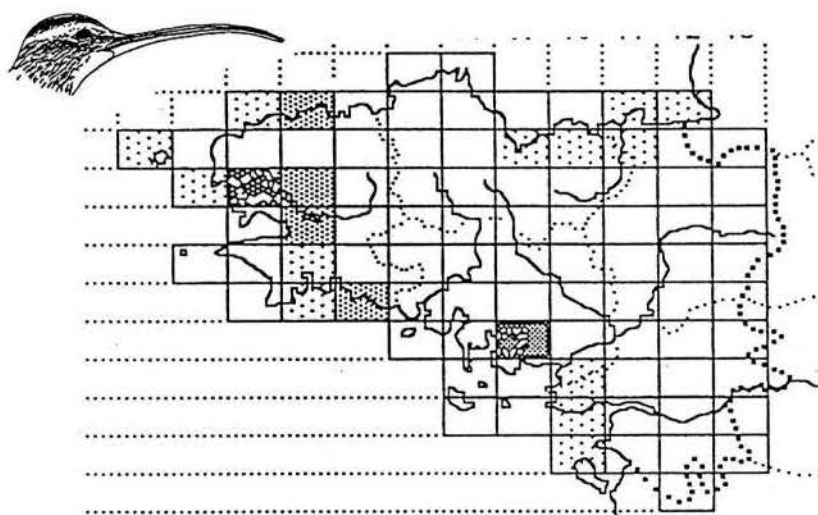
En France, le séjour hivernal demeure anecdotique puisqu'il ne concerne tout au plus que quelques individus à chaque saison. L'Atlas hivernal national, couvrant une succession de 4 hivers (1977-81), ne mentionne sa présence que sur 38 cartes 1/500000.

En Bretagne, le Courlis corlieu a été observé sur 19 cartes, soit sur près de la moitié du linéaire côtier.

Une recherche minutieuse vous le fera découvrir au pied de l'Arcange St-Michel, glanant quelques moules fascinées par les faisceaux nocturnes des phares ouessantins, imprimant sa marque sur la crème de vase d'une ria immortalisée par l'"Ecole de Pont-Aven", partageant un estran envahi par des troupes bruyantes de Bernaches... "crevant" de faim...

Le département du Finistère, bastion de l'hivernage, représente, l'espace littoral de loin le plus attractif : les données proviennent, ici, aussi bien d'Ouessant, du Pays Pagan que de la rade de Brest ou des rives de l'Odé.

Partout les indices de présence se caractérisent par leur faible niveau dans la durée, principalement toutefois entre le Couesnon et le Gouet ainsi que du golfe du Morbihan à l'estuaire de la Loire.



Carte 1 : hivernage du Courlis corlieu en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

Si l'Huitrier pie et le Bécasseau variable peuvent se prêter à des opérations concertées destinées à en chiffrer les stationnements dans tel ou tel site côtier, cette approche se solderait, au moins 9 fois sur 10, par un échec si elle était appliquée à la recherche du Courlis corlieu.

La plupart du temps imprévisible, il se livre à l'observateur au moment où ce dernier s'y attend le moins. Se tenant à l'écart des concentrations habituelles de limicoles, il explore des estrans où son intégration est parfaite et à distance sa silhouette peut être assimilée à celle de son cousin le Courlis cendré. Seuls un Goéland "parasite" affamé ou un pêcheur à pied afféré peuvent révéler sa présence en le contraignant à prendre son envol et à émettre quelques notes caractéristiques et audibles à de grandes distances. Si bon an - mal an la population française atteint difficilement la douzaine d'individus, celle de la Bretagne devrait figurer sur les doigts d'une seule main. A partir des quelques rares contacts hivernaux, il est néanmoins possible de formuler 2 constats, anecdotiques peut-être, mais révélateurs de sa personnalité. Le premier trait de caractère se rapporte à une certaine fidélité de l'espèce à des sites finistériens, visités chaque année. Les 3 milieux qui spontanément viennent à l'esprit se positionnent sur les rivages de l'Iroise : Ouessant, goulet de la rade de Brest et port naturel de Kerzanton en Rivière de Daoulas. Si le troisième site réunit, sur une surface restreinte, à la fois un glacis rocheux faiblement pentu, des parcs ostréicoles et des vasières tapissées d'algues vertes, les deux premiers sont taillés dans la roche et présentent un platier d'expansion réduite.

La deuxième remarque a trait au fait que les Corlieux observés sont souvent regroupés par binômes : fidélité conjugale, amitiés encore immatures ou hasard des lois mathématiques ? Un traitement statistique plus fin pourrait peut-être, un jour, apporter une réponse plus fiable.

III - TENDANCES NUMERIQUES

En raison de sa position excentrée par rapport à l'aire continue de distribution hivernale (rivages africains) le littoral français ne constitue pas un espace de prédilection pour le Courlis corlieu durant la "mauvaise saison".

Si les effectifs apparaissent extrêmement réduits, la régularité des séjours revêt elle aussi un caractère très aléatoire : la figure 1 illustre bien cette fragilité en faisant apparaître une évolution mouvementée dotée de 3 valeurs négatives (1980, 84 et 87) intercalées entre des périodes à peine plus fastes.

Dans ce schéma dynamique, deux valeurs viennent brutalement réhausser la monotonie de la tendance :

- en 1979, sur les 24 oiseaux recensés, 20 proviennent des havres du Cotentin occidental,

- en 1986, ce sont 9 Corlieux qui sont décomptés sur le littoral trégorrois.

Ces valeurs anormalement élevées soulèvent la question du niveau de fiabilité des sources d'information : erreur de compilation, accident de retranscription ou mauvaise identification ?

La situation en Bretagne n'est guère plus "enviable" même si les sites apparaissent plus nombreux et plus diversifiés et si l'espèce s'y avère mieux représentée.

Avec un peu de recul et d'imagination, on peut entrevoir une certaine progression dans l'ampleur des stationnements, phénomène qui ne pourra être confirmé que dans les décennies à venir.

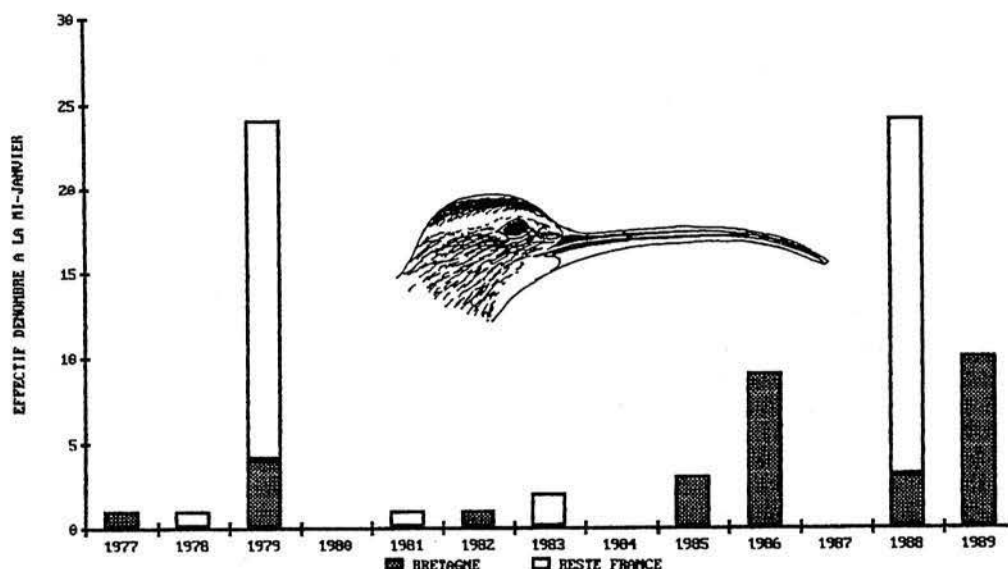


Fig.1 : Evolution des effectifs du Courlis corlieu recensés, à la mi-janvier, en France et en Bretagne, entre 1977 et 1989.

IV - CONCLUSIONS

En janvier 1986, sur les 450 000 limicoles décomptés en France, les effectifs du Courlis corlieu atteignaient difficilement les 10 individus. Comparé aux 23 autres limicoles répertoriés dans la synthèse annuelle du BIROE, cet oiseau fait donc figure d'espèce mineure, car classé bon dernier en importance de ses stationnements et en régularité de ses séjours.

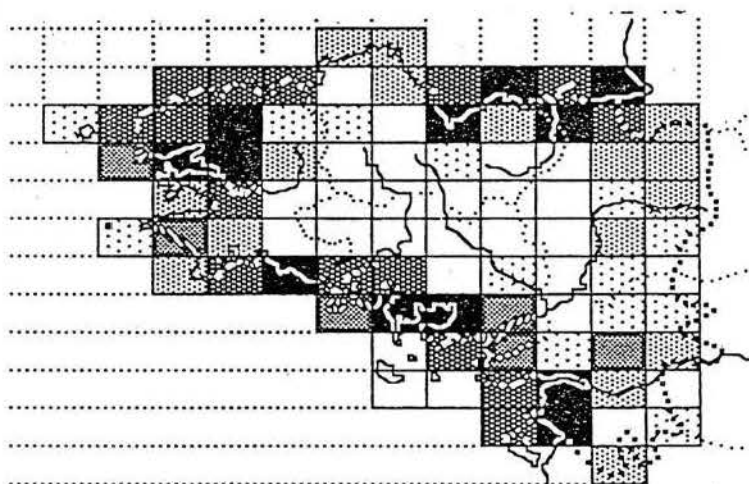
Envisager une stratégie de recensement plus adaptée à sa biologie et à ses habitudes ne déboucherait pas obligatoirement sur un réhaussement sensible des contacts hivernaux.

Il n'est pas interdit toutefois d'affiner localement son statut en sachant qu'à l'issue de tels efforts ses effectifs nationaux se situeraient, bon an - mal an, sous la barre des 50 oiseaux.

JP-ANNEZO

LE COURLIS CENDRE *Numenius arquata***I - DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE (carte N°1)**

Le Courlis cendré est présent sur l'ensemble du littoral breton (carte.1). Toutefois sa présence hivernale est particulièrement concentrée sur les grands estrans sableux et les estuaires envasés. Son régime alimentaire et la disponibilité de reposoirs à marée haute conditionnent largement ce choix.



Carte 1 : hivernage du Courlis cendré en Bretagne (1977-1981).

II - RESULTATS DES DENOMBREMENTS

La silhouette bien connue, la taille et les habitudes de ce limicole contribuent largement à des dénombrements fiables, les résultats obtenus au cours des 13 années retenues peuvent être considérés comme très représentatifs de l'hivernage de cette espèce sur nos rivages bretons. Les observations continentales régulières lors des vagues de froid (MAHEO, 1991) n'ont pas été prises en considération dans la présente analyse.

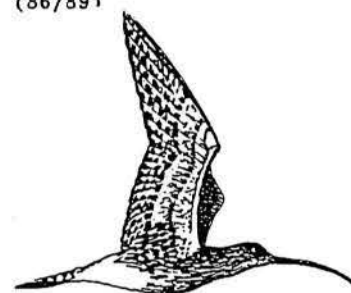
TABLEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier de 1977 à 1989.

	Bretagne nord		Bretagne sud		Bretagne	
	n	%B	n	%B	n	%F
Moyennes et %	4057	72.30	1551	27.70	5608	32.2

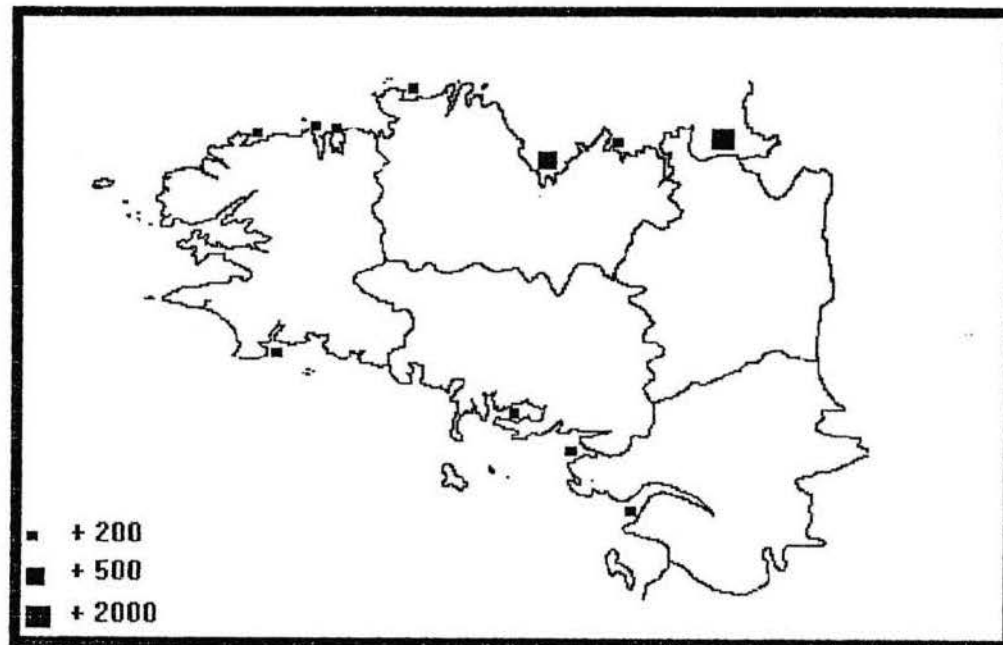
Avec près de 6000 oiseaux recensés en moyenne, la Bretagne accueille près d'un tiers des effectifs du Courlis cendrés hivernant en France. L'espèce privilégie particulièrement le littoral nord de la péninsule bretonne qui regroupe chaque hiver un peu plus des deux tiers des effectifs. Le maximum d'oiseaux recensés en Bretagne a été obtenu en 1987 avec 12071 individus (vague de froid).

TABLEAU 2 : Principaux sites d'hivernage du Courlis cendré et effectifs moyens recensés, en janvier, de 77 à 89 et de 85 à 89

SITES	Dpt	77/89	85/89
Baie du Mont St-Michel	(35)	2460	3348
Baie de la Fresnaye	(22)	201 (86/89)	201 (86/89)
Anses d'Yffiniac-Morieux	(22)	565	562
Littoral du Trégor	(22)	250 (83/89)	283
Baie de Morlaix	(29)	319	279
Estuaire de la Penzé	(29)	281 (80/89)	370
Baie de Goulven	(29)	213	318
Rivière de Pont-l'Abbé	(29)	268 (81/89)	300
Golfe du Morbihan	(56)	308	313
Estuaire de la Vilaine	(56)	306	280
Estuaire de la Loire	(44)	275	411



Le site du Mont St-Michel, qui regroupe en moyenne un peu plus de 40% des hivernants bretons, atteint et dépasse parfois le niveau d'importance internationale alors que 10 autres sites bretons dépassent sensiblement le niveau d'importance nationale (Tableau 2). On constate également que c'est le site du Mont St-Michel qui réalise à lui seul la différence entre les effectifs recensés sur les rivages nord et sud de la Bretagne.



Carte 2 : Répartition en Bretagne des sites d'hivernage du Courlis cendré, d'importances nationale et internationale.

III - EVOLUTION NUMERIQUE

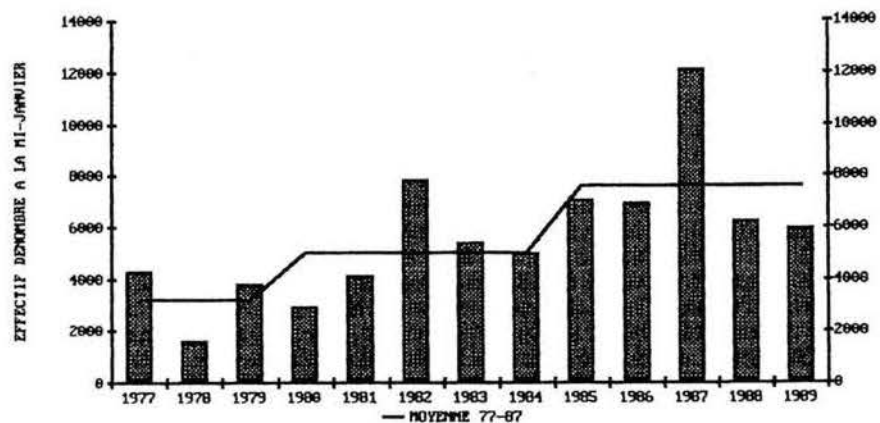


Fig.1 : Evolution des effectifs du Courlis cendré comptés en Bretagne à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

Les effectifs de Courlis cendrés dénombrés chaque hiver sur le littoral breton ont régulièrement augmenté au cours de la période considérée (fig.1). Avec des moyennes de 3200 oiseaux dénombrés entre les années 77/79 et 7600 oiseaux pour la période 85/89, les effectifs ont plus que doublé.

Cette augmentation est ressentie sur tous les sites bretons mais s'avère plus sensible sur le littoral nord (fig.2). Les vagues de froid qui peuvent sévir comme en 1982 et 1987 ont pour conséquence des affluences particulièrement ressenties sur les sites nord bretons (fig.3) et participent ainsi à cette distorsion.

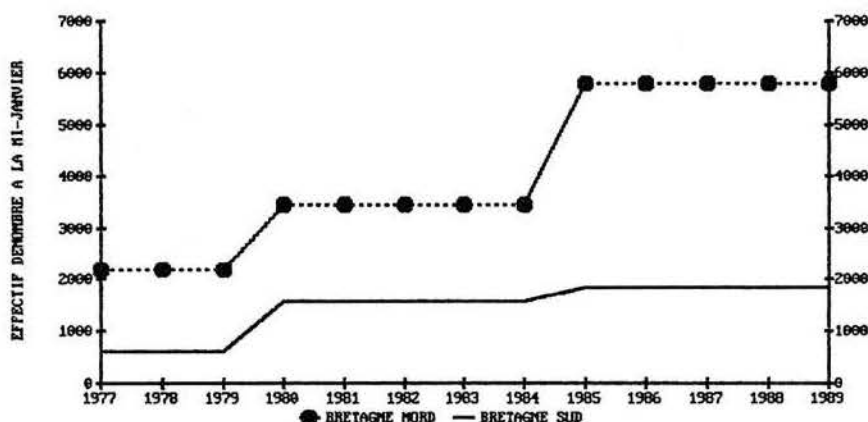


Fig.2 : Evolution comparative par période (77-79, 80-84 et 85-89) des effectifs du Courlis cendré recensés en Bretagne (nord et sud) à la mi-janvier.

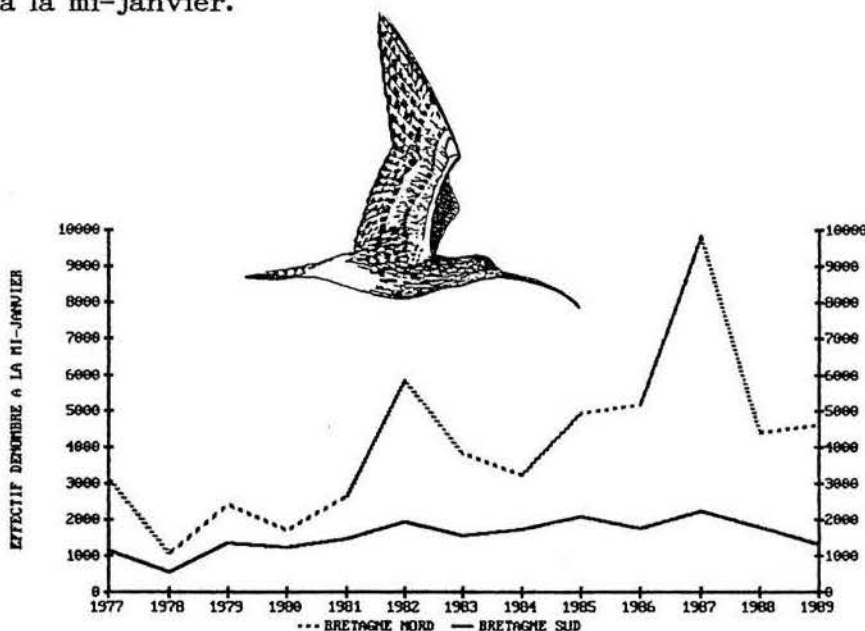


Fig.3 : Evolution comparative par année des effectifs du Courlis cendré recensés en Bretagne (nord et sud) à la mi-janvier, de 1977 à 1989.

IV - CONCLUSIONS

Avec un peu moins de 8000 Courlis cendrés recensés au cours des 5 dernières années considérées, la Bretagne accueille près de 40% des effectifs hivernant sur le littoral français.

Une nouvelle fois l'intérêt des sites placés sur le littoral nord de la Bretagne est mis en évidence comme zones de repli en cas de vague de froid .

Les effectifs dénombrés en Bretagne ont plus que doublé au cours de la période 77/89 et sont prédominants sur le littoral nord breton ou le site du Mont St-Michel revêt une importance de niveau international avec un peu plus de 3000 oiseaux recensés en moyenne sur les 5 dernières années considérées.

L'augmentation des hivernants bretons s'inscrit parfaitement dans l'évolution constatée sur l'ensemble de l'ouest-paléarctique pour lequel les effectifs estimés à 145900 oiseaux en 1973 (PRATER, 1976), seraient actuellement forts de 314700 oiseaux (SMIT et PRISMA, 1989).

J.GAROCHE

